

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

20006906000032

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**Communauté de Communes des Vosges du Sud**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE GIROMAGNY**

**SERVICE PUBLIC LOCAL**  
**Communauté de Communes des Vosges du Sud**

**M49**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.20	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.25	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.26	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.27	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.29	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.30	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.31	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.32	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.33	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
p.34	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.36	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
p.37	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
p.38	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.39	D - Arrêté et signatures	X	

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 870 170,95	2 516 343,26
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 617 709,35
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 870 170,95	3 134 052,61

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 381 316,76	3 531 158,83
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	475 986,14	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 634 892,19	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	3 492 195,09	3 531 158,83
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 362 366,04	6 665 211,44

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité

des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	478 620,00	0,00	445 647,00		445 647,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	275 105,27	0,00	240 683,00		240 683,00
014	Atténuations de produits	26 870,96	0,00	65 000,00		65 000,00
65	Autres charges de gestion courante	2 100,00	0,00	4 600,00		4 600,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>782 696,23</b>	<b>0,00</b>	<b>755 930,00</b>		<b>755 930,00</b>
66	Charges financières	410 771,42	0,00	288 719,32		288 719,32
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	14 864,00		14 864,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 208 467,65</b>	<b>0,00</b>	<b>1 059 513,32</b>		<b>1 059 513,32</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	159 876,29		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	805 107,61		810 657,63		810 657,63
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	832 000,00		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 796 983,90</b>		<b>810 657,63</b>		<b>810 657,63</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 005 451,55</b>	<b>0,00</b>	<b>1 870 170,95</b>		<b>1 870 170,95</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 870 170,95

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	1 618 440,85	0,00	2 062 328,00		2 062 328,00
74	Subventions d'exploitation	19 204,17	0,00	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	536,27		536,27
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 637 645,02</b>	<b>0,00</b>	<b>2 092 864,27</b>		<b>2 092 864,27</b>
76	Produits financiers	121 344,00	0,00	10 112,00		10 112,00
77	Produits exceptionnels		0,00	216,90		216,90
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>1 758 989,02</b>	<b>0,00</b>	<b>2 103 193,17</b>		<b>2 103 193,17</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	409 916,03		413 150,09		413 150,09
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	832 000,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 241 916,03</b>		<b>413 150,09</b>		<b>413 150,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 000 905,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 516 343,26</b>		<b>2 516 343,26</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

617 709,35

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 134 052,61

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)**

397 507,54

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles	20 620,00	4 884,19	0,00		4 884,19
21	Immobilisations corporelles	62 739,55	16 273,26	85 600,00		101 873,26
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	63 000,00	0,00	30 000,00		30 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>961 732,00</b>	<b>4 828,69</b>	<b>1 366 274,83</b>		<b>1 371 103,52</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 108 091,55</b>	<b>25 986,14</b>	<b>1 481 874,83</b>		<b>1 507 860,97</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 582 830,78	450 000,00	366 981,53		816 981,53
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 582 830,78</b>	<b>450 000,00</b>	<b>366 981,53</b>		<b>816 981,53</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>77 202,59</b>	<b>0,00</b>	<b>119 310,31</b>		<b>119 310,31</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>4 768 124,92</b>	<b>475 986,14</b>	<b>1 968 166,67</b>		<b>2 444 152,81</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	409 916,03		413 150,09		413 150,09
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>409 916,03</b>		<b>413 150,09</b>		<b>413 150,09</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 178 040,95</b>	<b>475 986,14</b>	<b>2 381 316,76</b>		<b>2 857 302,90</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 634 892,19

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 492 195,09

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement	1 467 289,00	0,00	1 247 884,56		1 247 884,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 225 389,70	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 692 678,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 247 884,56</b>		<b>1 247 884,56</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	226 671,37	0,00	242 428,00		242 428,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	288 917,49	0,00	1 110 878,33		1 110 878,33
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>514 588,86</b>	<b>0,00</b>	<b>1 353 306,33</b>		<b>1 353 306,33</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>346 506,00</b>	<b>0,00</b>	<b>119 310,31</b>		<b>119 310,31</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>5 553 773,56</b>	<b>0,00</b>	<b>2 720 501,20</b>		<b>2 720 501,20</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	159 876,29		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	805 107,61		810 657,63		810 657,63
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>964 983,90</b>		<b>810 657,63</b>		<b>810 657,63</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>6 518 757,46</b>	<b>0,00</b>	<b>3 531 158,83</b>		<b>3 531 158,83</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 531 158,83

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

397 507,54

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	445 647,00		445 647,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	240 683,00		240 683,00
014	Atténuations de produits	65 000,00		65 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 600,00		4 600,00
66	Charges financières	288 719,32	0,00	288 719,32
67	Charges exceptionnelles	14 864,00	0,00	14 864,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	810 657,63	810 657,63
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>1 059 513,32</b>	<b>810 657,63</b>	<b>1 870 170,95</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 870 170,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	413 150,09	413 150,09
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	816 981,53	0,00	816 981,53
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
<b>Total des opérations d'équipement</b>		<b>1 371 103,52</b>		<b>1 371 103,52</b>
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 884,19	0,00	4 884,19
21	Immobilisations corporelles (6)	101 873,26	0,00	101 873,26
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	119 310,31	0,00	119 310,31
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 444 152,81</b>	<b>413 150,09</b>	<b>2 857 302,90</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

634 892,19

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 492 195,09

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	2 062 328,00		2 062 328,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	536,27	0,00	536,27
76	Produits financiers	10 112,00	0,00	10 112,00
77	Produits exceptionnels	216,90	413 150,09	413 366,99
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>2 103 193,17</b>	<b>413 150,09</b>	<b>2 516 343,26</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

617 709,35

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 134 052,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	242 428,00	0,00	242 428,00
13	Subventions d'investissement	1 247 884,56	0,00	1 247 884,56
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		810 657,63	810 657,63
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	119 310,31	0,00	119 310,31
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>1 609 622,87</b>	<b>810 657,63</b>	<b>2 420 280,50</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

1 110 878,33

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 531 158,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	<b>Charges à caractère général (5)(6)</b>	<b>478 620,00</b>	<b>445 647,00</b>	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	130 000,00	152 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	43 500,00	38 000,00	
6064	Fournitures administratives	770,00	1 000,00	
6066	Carburants	3 500,00	6 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	23 000,00	
6135	Locations mobilières	48 000,00	91,00	
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	800,00	3 610,00	
61523	Entretien et réparations réseaux	135 000,00	142 000,00	
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 000,00	8 000,00	
61551	Matériel roulant	2 000,00	1 375,00	
61558	Autres biens mobiliers	10 000,00	16 890,00	
6156	Maintenance	7 000,00	10 116,00	
6161	Multirisques	7 000,00	3 000,00	
6168	Autres	8 000,00	2 000,00	
617	Etudes et recherches		7 464,00	
618	Divers	10 000,00	0,00	
6226	Honoraires	7 000,00	8 000,00	
6228	Divers	11 500,00	9 350,00	
6251	Voyages et déplacements		500,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 015,00	
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	11 015,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 500,00	1 056,00	
63512	Taxes foncières		15,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	50,00	150,00	
012	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>275 105,27</b>	<b>240 683,00</b>	
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	275 105,27	240 683,00	
014	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>26 870,96</b>	<b>65 000,00</b>	
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux d	26 870,96	65 000,00	
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 100,00</b>	<b>4 600,00</b>	
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 100,00	
6542	Créances éteintes	600,00	3 500,00	
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>	<b>782 696,23</b>	<b>755 930,00</b>	
66	<b>Charges financières (b)(8)</b>	<b>410 771,42</b>	<b>288 719,32</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	302 375,51	292 748,67	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	-2 836,09	-4 029,35	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	111 232,00	0,00	
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>14 864,00</b>	
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		1 500,00	
678	Autres charges exceptionnelles	15 000,00	13 364,00	
022	<b>Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>	<b>1 208 467,65</b>	<b>1 059 513,32</b>	
023	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>159 876,29</b>	<b>0,00</b>	
042	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</b>	<b>805 107,61</b>	<b>810 657,63</b>	
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	805 107,61	810 657,63	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>964 983,90</b>	<b>810 657,63</b>	
043	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati</b>	<b>832 000,00</b>	<b>0,00</b>	
6682	<i>Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)</i>	832 000,00	0,00	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>1 796 983,90</b>	<b>810 657,63</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 005 451,55</b>	<b>1 870 170,95</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

+	RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 870 170,95</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	1 618 440,85	2 062 328,00	
704	Travaux	81 343,00	127 328,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 454 775,00	1 861 000,00	
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	75 422,85	64 000,00	
7065	Produits des commiss° pour recouvrement de la redevance		1 000,00	
7068	Autres prestations de services	6 900,00	9 000,00	
74	Subventions d'exploitation	19 204,17	30 000,00	
741	Primes d'épuration	19 204,17	20 000,00	
748	Autres subventions d'exploitation		10 000,00	
75	Autres produits de gestion courante		536,27	
754	Redevances pour défaut de branchement à l'égout		536,27	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 637 645,02</b>	<b>2 092 864,27</b>	
76	Produits financiers (b)	121 344,00	10 112,00	
7681	Fonds de soutien - Sortie des emprunts à risque	121 344,00	10 112,00	
77	Produits exceptionnels (c)		216,90	
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		216,90	
778	Autres produits exceptionnels		0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 758 989,02</b>	<b>2 103 193,17</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	409 916,03	413 150,09	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	409 916,03	413 150,09	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat	832 000,00	0,00	
796	Transferts de charges financières	832 000,00	0,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 241 916,03</b>	<b>413 150,09</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 000 905,05</b>	<b>2 516 343,26</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

617 709,35

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

3 134 052,61

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>20 620,00</b>	<b>0,00</b>	
2031	Frais d'études	18 600,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	2 020,00	0,00	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>62 739,55</b>	<b>85 600,00</b>	
2128	Autres terrains	5 000,00	0,00	
21532	Réseaux d'assainissement		0,00	
2154	Matériel industriel		0,00	
21562	Service d'assainissement	57 739,55	60 000,00	
2182	Matériel de transport		21 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 000,00	
2184	Mobilier		0,00	
2188	Autres		3 600,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>63 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	63 000,00	30 000,00	
	Opération d'équipement n° 15 (5)	420,00	0,00	
	Opération d'équipement n° 24 (5)	257 000,00	344 142,05	
	Opération d'équipement n° 25 (5)	704 312,00	361 082,78	
	Opération d'équipement n° 26 (5)		550 180,00	
	Opération d'équipement n° 27 (5)		2 400,00	
	Opération d'équipement n° 28 (5)		108 470,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 108 091,55</b>	<b>1 481 874,83</b>	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>3 582 830,78</b>	<b>366 981,53</b>	
1641	Emprunts en euros	1 970 135,93	223 532,94	
166	Refinancement de dette	1 612 694,85	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières		143 448,59	
1687	Autres dettes		0,00	
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 582 830,78</b>	<b>366 981,53</b>	
45812	Opé. pour compte de tiers n° 2 (6)	16 462,59	0,00	
45813	Opé. pour compte de tiers n° 3 (6)	60 740,00	119 310,31	
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>77 202,59</b>	<b>119 310,31</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>	<b>4 768 124,92</b>	<b>1 968 166,67</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section (7)</b>	<b>409 916,03</b>	<b>413 150,09</b>	
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>409 916,03</b>	<b>413 150,09</b>	
139111	Agence de l'eau		11 489,01	
139118	Autres	409 916,03	66 947,94	
13913	Départements		2 504,15	
13915	Groupements de collectivités		128 691,30	
13918	Autres		203 517,69	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>409 916,03</b>	<b>413 150,09</b>	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<b>5 178 040,95</b>	<b>2 381 316,76</b>	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

475 966,14

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

634 892,19

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 492 195,09

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 467 289,00	1 247 884,56	
13111	Agence de l'eau		1 009 599,00	
13118	Autres	1 467 289,00	238 285,56	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 225 389,70	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 612 694,85	0,00	
166	Refinancement de dette	1 612 694,85	0,00	
1687	Autres dettes		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		4 692 678,70	1 247 884,56	
10	Dotations, fonds divers et réserves	514 588,86	1 353 306,33	
10222	F.C.T.V.A.	225 671,37	242 428,00	
1064	Réserves réglementées		0,00	
1068	Autres réserves	288 917,49	1 110 878,33	
Total des recettes financières		514 588,86	1 353 306,33	
45822	Opé. pour compte de tiers n° 2 (5)	285 766,00	0,00	
45823	Opé. pour compte de tiers n° 3 (5)	60 740,00	119 310,31	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		346 506,00	119 310,31	
TOTAL RECETTES REELLES		5 553 773,56	2 720 501,20	
021	Virement de la section d'exploitation	159 876,29	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	805 107,61	810 657,63	
28031	Amortissements des frais d'études	1 873,48	4 287,82	
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 384,73	2 884,72	
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00	
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77	
28138	Autres constructions	245,42	245,42	
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00	
281562	Service d'assainissement	718 709,47	720 533,84	
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21	
28182	Matériel de transport		14 509,47	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 658,40	1 829,59	
28188	Autres	23 506,13	8 636,79	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		964 983,90	810 657,63	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		964 983,90	810 657,63	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		6 518 757,46	3 531 158,83	

+

RESTES A REALISER 2017 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 531 158,83
--	--------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 24  
LIBELLE : Réseau Rougemont-Lachapelle S/Rgt  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		240 401,27	<sup>a</sup> 0,00	344 142,05	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	240 401,27	0,00	344 142,05		
2315	Installations, matériel et outillage technique	240 401,27	0,00	344 142,05		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Agence de l'eau	0,00	0,00
13118	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-344 142,05
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 25

LIBELLE : Extension réseaux CCHS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		620 194,63	<sup>a</sup> 4 828,69	361 082,78	<sup>b</sup>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	620 194,63	4 828,69	361 082,78		
2315	Installations, matériel et outillage technique	620 194,63	4 828,69	361 082,78		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
13111	Agence de l'eau		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-365 911,47
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 26  
LIBELLE : Réhabilitation réseau STEP Giromagny  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	550 180,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	550 180,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	550 180,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>			-550 180,00
Excédent de financement si positif			
Besoin de financement si négatif			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27  
LIBELLE : Réhabilitation réseau STEP Anjoutey  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	2 400,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 400,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	2 400,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 400,00
---	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28  
LIBELLE : Réhabilitation réseau CCHS hors Giromagny  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	108 470,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	108 470,00		
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	108 470,00		

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>						
Excédent de financement si positif						-108 470,00
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**      **BP**      **2018**

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
	<b>A1.1</b>
<b>CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.  
 (2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).  
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6616, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et pour les intérêts de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

**Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**BP**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

**A1.2**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actua- riel					
								(5)	(5)					
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>														
1641 Emprunts en euros (total)					8 332 796,06									
MON516347EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	27/07/1998		01/08/2002	8 332 796,06	F			5,75	5,75	A	X	N	A-1
MON516348EUR	DEXIA CLF BANQUE	14/12/2000		01/01/2002	39 433,61	F			6,22	6,22	A	X	N	A-1
MIN516350EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2001		01/09/2002	28 395,80	F			6,4	6,4	A	X	N	A-1
MON516351EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	01/03/2003		01/09/2003	564 061,36	F			4,62	4,62	A	X	N	A-1
0128 532 X	CREDIT FONCIER	21/01/2005		30/01/2007	300 000,00	F			3,85	3,85	A	C	N	A-1
1675170 92 N	CREDIT FONCIER	19/06/2006		30/09/2008	950 000,00	F			4,91	5,04891	T	C	N	A-1
MON516342EUR	DEXIA CLF BANQUE	13/03/2008		01/07/2008	1 491 825,72	F			4,19	4,32251	T	P	N	A-1
MON516352EUR	DEXIA CLF BANQUE	01/02/2009		01/02/2010	896 396,72	F			4,62	5,11398	A	X	N	A-1
00489301992K	CREDIT FONCIER	26/03/2010		13/04/2011	750 000,00	F			4,46	4,49829	A	C	N	A-1
MON516340EUR	DEXIA CLF BANQUE	19/12/2014		01/01/2016	1 612 694,85	F			3,18	3,26806	T	C	N	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					2 782 350,26									
1675 Dettes afférentes aux PPP (total)					1 777 736,21									
2002 0482	AGENCE DE L'EAU RHONE	12/03/2002		16/08/2005	283 097,83	F			0,5	0,5	A	X	N	A-1
2003 1633	AGENCE DE L'EAU RHONE	15/09/2003		15/12/2006	49 696,38	F			0,0	0,0	A	X	N	A-1
2005 1701	AGENCE DE L'EAU RHONE	11/10/2005		16/04/2009	208 000,00	F			0,0	0,0	A	X	N	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/05/2016	1 236 942,00	F			0,0	7,6E-4	A	X	N	A-1
<b>1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)</b>					1 004 612,05									
2000 2327	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/11/2000		16/11/2004	60 522,26	F			0,0	0,9407	A	X	N	A-1
2000 2327	AGENCE DE L'EAU RHONE	06/12/2000		16/02/2001	91 469,41	F			0,0	1,39313	A	X	N	A-1
2001 2897	AGENCE DE L'EAU RHONE	05/12/2001		16/11/2005	149 857,38	F			0,0	0,92316	A	X	N	A-1
2005 1924	AGENCE DE L'EAU RHONE	18/11/2005		16/02/2009	131 925,00	F			0,0	7,6E-4	A	X	N	A-1
2007 0198	AGENCE DE L'EAU RHONE	14/02/2007		16/11/2010	40 718,00	F			0,0	0,0	A	X	N	A-1
2013 0246	AGENCE DE L'EAU RHONE	21/01/2013		16/11/2019	530 119,00	F			0,0	7,6E-4	A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					11 115 146,32									

**Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**BP**

**2018**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

**IV  
A1.2**

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire 10CB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
						Emprunts et Dettes au 01/01/2018							
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>													
1641 Emprunts en euros (total)													
MON516347EUR		0,00		6 746 765,46					223 532,94	292 398,06	0,00	110 748,24	
MON516348EUR	N	0,00		23 253,21	10,56	F	5,75		223 532,94	292 398,06	0,00	110 748,24	
MIN516350EUR	N	0,00		18 725,81	12,00	F	6,22		1 573,71	1 337,06	0,00	519,40	
MON516351EUR	N	0,00		487 173,42	23,67	F	6,4		977,79	1 164,75	0,00	1 103,93	
0128 532 X	N	0,00		195 288,82	14,67	F	4,62		8 711,89	29 899,10	0,00	9 780,51	
1676170 92 N	N	0,00		741 000,00	38,00	F	3,85		19 000,00	28 528,50	0,00	25 557,80	
MON516342EUR	N	0,00		1 377 000,00	40,42	F	5,04891		34 000,00	67 913,28	0,00	183,17	
MON516352EUR	N	0,00		1 087 816,86	15,25	F	4,32251		51 975,15	45 390,56	0,00	11 091,56	
00489307992K	N	0,00		662 719,67	14,08	F	5,11398		32 554,52	31 541,65	0,00	27 534,49	
MON516340EUR	N	0,00		633 333,31	37,25	F	4,49329		15 666,67	28 636,98	0,00	19 984,48	
1675 Dettes afférentes aux PPP (total)				1 520 454,34	20,25	F	3,26906		48 947,88	48 434,54	0,00	11 938,44	
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>				1 765 548,79					143 448,69	350,54	0,00	36,63	
1675 Dettes afférentes aux PPP (total)				1 182 956,63					105 402,32	194,91	0,00	36,63	
2002 0482	N	0,00		38 981,21	1,58	F	0,5		19 441,96	194,91	0,00	36,63	
2003 1633	N	0,00		9 999,62	2,92	F	0,0		3 313,23	0,00	0,00	0,00	
2005 1701	N	0,00		20 800,00	0,25	F	0,0		20 800,00	0,00	0,00	0,00	
2013 0246	N	0,00		1 113 247,80	17,33	F	7,6E-4		61 847,10	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (total)				582 580,16					38 046,27	155,63	0,00	0,00	
2000 2327	N	0,00		4 177,20	0,63	F	0,9407		4 177,20	20,69	0,00	0,00	
2000 2327	N	0,00		6 313,08	0,08	F	1,39813		6 313,08	31,57	0,00	0,00	
2001 2997	N	0,00		20 694,66	1,83	F	0,92316		10 291,56	103,17	0,00	0,00	
2005 1924	N	0,00		13 192,60	1,08	F	7,6E-4		13 192,60	0,00	0,00	0,00	
2007 0198	N	0,00		8 143,60	2,83	F	0,0		4 071,80	0,00	0,00	0,00	
2013 0246	N	0,00		530 119,00	21,83	F	7,6E-4		0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>				8 512 314,25					366 981,53	292 748,60	0,00	110 784,87	



**Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**BP**

**2018**

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A1.2</b>

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

## IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

IV

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées (6)	Taux minimal (7)	Taux maximal (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)												
Option d'échange (C)												
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
Autres types de structures (F)												
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	20					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	8 512 314,25					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

**Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

**BP 2018**

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

<b>IV</b>	
<b>A1.5</b>	

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture						Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.  
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.  
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tazer, swaption).  
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux  
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.  
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A1.6</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

## IV - ANNEXES

IV

## ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>780 131,62</b>	<b>780 131,62</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>366 981,53</b>	<b>366 981,53</b>
1641	Emprunts en euros	223 532,94	223 532,94
1678	Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières	143 448,59	143 448,59
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>413 150,09</b>	<b>413 150,09</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	413 150,09	413 150,09
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>780 131,62</b>	<b>475 986,14</b>	<b>D001 634 892,19</b>	<b>1 891 009,95</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 053 085,63</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>242 428,00</b>	<b>242 428,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	242 428,00	242 428,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>810 657,63</b>	<b>810 657,63</b>
28031	Amortissements des frais d'études	4 287,82	4 287,82
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	2 884,72	2 884,72
28088	Autres immobilisations incorporelles	17,00	17,00
28128	Autres terrains	22 135,77	22 135,77
28138	Autres constructions	245,42	245,42
281532	Réseaux d'assainissement	6 475,00	6 475,00
281562	Service d'assainissement	720 533,84	720 533,84
2817562	Service d'assainissement	29 102,21	29 102,21
28182	Matériel de transport	14 509,47	14 509,47
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 829,59	1 829,59
28188	Autres	8 636,79	8 636,79
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 053 085,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 110 878,33</b>	<b>2 163 963,96</b>

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 891 009,95
Ressources propres disponibles	IV	2 163 963,96
Solde	V = IV - II (6)	+ 272 954,01

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A7</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 4582	Intitulé de l'opération : Tr. 34 Assainissement	Date de la délibération :		
		RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>			
	45812 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>			
	45822 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	275 401.51	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>	275 401.51	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations comptées (hors restes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (7) Indiquer le chapitre

Communauté de Communes des Vosges du Sud - 90 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		BP	2018
---	--	----	------

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A7

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 4583	Intitulé de l'opération : Opération 25 réhabilitation réseaux	Date de la délibération :		
		RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>			
45813	Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>			
45823	Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>	0,00	0,00	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
(7) Indiquer le chapitre

**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

**IV**  
**B1.1**

**ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexa (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

B4-3-4-A12 36

**IV - ANNEXES**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II</b>	<b>2 103 193,17</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>		<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

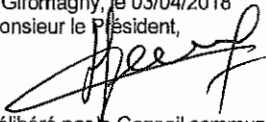
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.1</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2018 (3)
01	3 027 562,46	0,00	3 027 562,46	0,00	0,00	0,00
02	1 456 369,69	395 129,17	1 456 369,69	1 061 240,52	395 129,17	0,00
03	1 521 872,94	904 516,02	1 521 872,94	617 356,92	520 148,13	384 367,89
04	3 670 744,67	3 640 516,98	3 670 744,67	30 227,69	550 180,00	3 090 336,98
05	130 637,50	130 164,00	130 637,50	473,50	111 360,00	18 804,00
06	314 813,68	255 000,00	314 813,68	59 813,68	3 000,00	252 000,00

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ARRETES ET SIGNATURES	D

Présenté par Monsieur le Président,  
A Giromagny, le 03/04/2018  
Monsieur le Président,



Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire,  
A Giromagny, le 03/04/2018

Nombre de membres en exercice : 38  
Nombre de membres présents : 28  
Nombre de suffrages exprimés : 34  
VOTES : Pour : 0  
          Contre : 0  
          Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

BRINGARD Jean-Pierre



DOLADILLE Yannick

BERGDOLL Chantal



METRAL Catherine

CHIPEAUX Dominique

RICHARD Odile



NAWROT Armand

GRISWARD Danielle

PICONELLI André




MARIE Jean

PHILIPPON Chantal

GRISEY Hervé

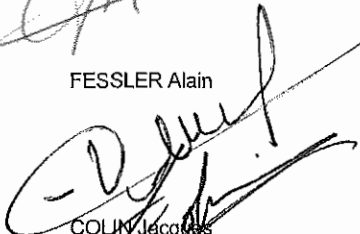




FESSLER Alain

WURTZ Gérard

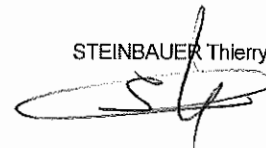
LEBEAU Isabelle



ALLEMANN Emmanuelle

STEINBAUER Thierry

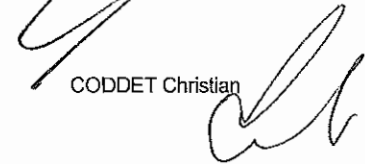
COLIN Jacques

CODDET Christian

BONY Marie-Françoise

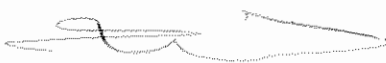
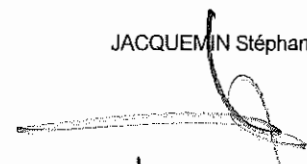
VALLOT Dominique




MBOUKOU Alphonse

JACQUEMIN Stéphane

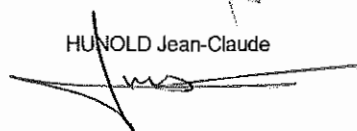
LEGUILLON Maurice

MEYER Gérard

HUNOLD Jean-Claude

KIEFFER Jean-François





PARROT Eric



ZENTNER Bernard

ZAPPINI René



SIMONIN Guillaume

CHASSIGNET Marie-José



ROTH Daniel



TRAVERS Gérard



JACQUEY Marc

ILTIS Denis



RINGENBACH Sylvie



AFFHOLDER Luc

FOLTZER Blandine



HOTZ Eric

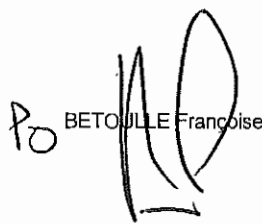
RIETZ Yves



DUPONT Louis



GENEVOIS Jeannine



NICOD Fabien

MICLO GUY

BETOUILLE Françoise

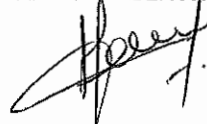
VALLVERDU Didier

CASTELEIN Nathalie



MONNIER Patrick

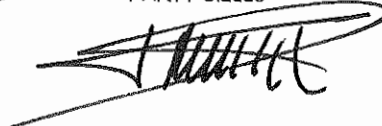
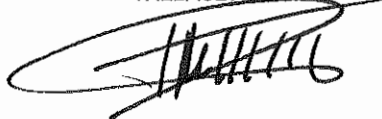
ANDERHUEBER Jean-Luc



ORIAT-BELOT Valérie

TREBAULT Claude

PARTY Claude



Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte-tenu de la transmission en Préfecture, le 10/04/18..., et de la publication le 10/04/2018.....

A Giverny..., le 10/04/2018